

## La 1<sup>ère</sup> promotion des CATP «gestionnaire qualifié en logistique» à l'honneur «Un métier d'avenir»

Depuis le rentrée 2006, le Lycée technique de Bonnevoie propose un certificat d'aptitude technique professionnelle (CATP) «gestionnaire qualifié en logistique». Cette formation sur trois années - 10e, 11e et 12e - en système «dual» - 3 jours par semaine en formation pratique en entreprise et 2 jours au lycée pour la formation théorique est née en 2004 à la suite d'une enquête de la Chambre de Commerce auprès d'une centaine d'entreprises sur leurs besoins en personnel qualifié pour leurs activités liées à la logistique - réception, expédition, transport, manutention et stockage de marchandises principalement.

Alors que le Gouvernement met l'accent sur la logistique comme facteur de diversification, il fallait évidemment aussi développer des formations adéquates. En deux ans, de concert avec des instances suisses - la Confédération helvétique dispose depuis longtemps de formations plurilingues dans le domaine de la logistique - les responsables du projet ont donc mis



Parmi les 13 diplômés, deux filles qui ont réussi avec brio

Photo: John

47 jeunes gens sont actuellement inscrits en formation. Les 13 diplômés ont obtenu leur diplôme sans aucune difficulté.

re comme l'a souligné Georges Beck, directeur adjoint du Lycée Technique de Bonnevoie, «c'est un métier d'avenir».

soir à la Chambre de Commerce pour une réception en leur honneur, en présence notamment de la Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Mady Delvaux-Stehres (LSAP) et du Secrétaire Général de la Chambre de Commerce, Paul Emering, d'une partie de leurs professeurs et de leurs tuteurs au sein des huit entreprises qui les ont accueilli et les emploient à présent ainsi que de leurs parents.

«C'est une formation qui a de l'avenir», a souligné la Ministre Mady Delvaux dans une brève allocution, indiquant qu'elle serait prête à proposer ce CATP dans d'autres lycées si la demande l'exige. Cette dernière aurait certes faibli un peu en raison de la crise. Cependant, comme le rappelait la Ministre, «il s'agit d'une formation sur trois ans». Un signal aux entreprises suggérant que l'accueil d'un apprenti aujourd'hui pourrait bien s'avérer payant en bout de compte.